

Plan d'action en matière d'attraction, d'intégration et d'établissement durable des nouveaux(elles) Minganois(es)

Février 2026 à novembre 2028

Adopté par le Conseil de la MRC le 17 septembre 2025



Mot de la préfète

C'est avec beaucoup de fierté que nous présentons ce plan d'action en matière d'attraction, d'intégration et d'établissement durable des nouveaux Minganois et nouvelles Minganoises.

L'attraction et l'établissement durable de nouveaux(elles) arrivants(es) font partie des priorités de la MRC de Minganie. En effet, nous travaillons toujours pour développer notre belle région et favoriser sa vitalité. Depuis quelques années, nos employeurs n'échappent pas à la pénurie de main-d'œuvre. Le vieillissement de la population affecte aussi plusieurs municipalités, qui voient leur population décroître. L'accueil de nouveaux(elles) arrivants(es) en Minganie contribue à surmonter ces défis et à renforcer nos communautés.

Nous savons que notre région a beaucoup à offrir pour quiconque voudrait s'y installer : une qualité de vie extraordinaire, des paysages à couper le souffle, des emplois attrayants et surtout, des gens qui prennent soin les uns des autres. Malgré cela, il y a encore du

travail à faire pour attirer de nouveaux(elles) arrivants(es) et leur donner envie de rester.

Avec les actions proposées dans ce plan, nous souhaitons offrir les outils nécessaires pour que toute la collectivité puisse participer à l'accueil de nouveaux voisins, amis et collègues. Les actions qui seront réalisées dans les trois prochaines années permettront de faire de la Minganie une véritable terre d'accueil où les nouveaux(elles) arrivants(es) se sentiront bienvenus et pourront s'impliquer pleinement dans la communauté.

Je tiens à remercier tous les partenaires impliqués l'élaboration de ce plan d'action, sans qui la démarche ne serait pas possible. Pour mettre en œuvre ce plan d'action, nous souhaitons continuer à travailler en concertation avec ces partenaires et avec toute la population. Je suis confiante qu'en unissant nos efforts, nous verrons de réels changements positifs pour la région.

« Les actions qui seront réalisées dans les trois prochaines années permettront de faire de la Minganie une véritable terre d'accueil où les nouveaux(elles) arrivants(es) se sentiront bienvenus et pourront s'impliquer pleinement dans la communauté. »

- Meggie Richard, préfète de la MRC de Minganie

Le Programme d'appui aux collectivités (PAC)

Le Programme d'appui aux collectivités (PAC) est un programme d'aide financière du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) visant à « accroître la capacité des collectivités à être plus accueillantes et inclusives »ⁱ.

Les objectifs du PAC sont :

- « Réunir les conditions propices à l'attraction, à l'établissement durable en région

et à l'intégration des personnes immigrantes et d'autres minorités ethnoculturelles ;

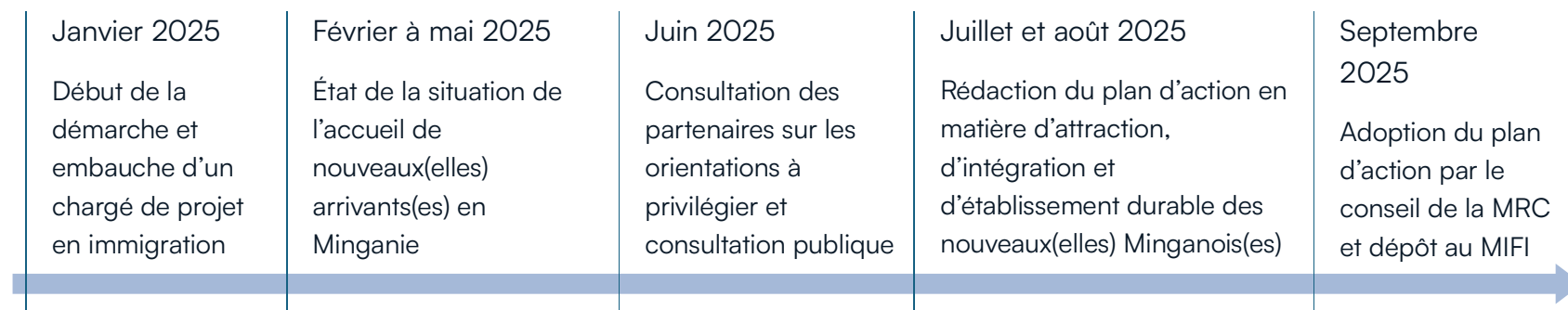
- Promouvoir des relations interculturelles harmonieuses entre les Québécoises et les Québécois de toute origine ;
- Lutter contre le racisme, l'intimidation et la discrimination afin de favoriser un vivre-ensemble respectueux, égalitaire et inclusif. »ⁱ

Le PAC se déroule en deux phases : l'élaboration d'un plan d'action, puis sa mise en œuvre.

Rôles de la MRC et des partenaires

Depuis janvier 2025, la MRC porte l'élaboration de ce plan d'action. Tout au long de ce travail, elle a pu compter sur la participation de plusieurs partenaires clés et de la population lors de consultations individuelles, de groupe, et publiques. Au cours de la mise en œuvre du plan d'action, la MRC continuera à travailler en concertation avec ces précieux partenaires, et d'autres. Le plan d'action est rendu disponible afin que les organisations concernées par ces enjeux puissent le consulter, se l'approprier et s'y référer.

Ligne du temps de l'élaboration du plan d'action



État de la situation

MÉTHODE

L'état de la situation présenté ci-bas s'appuie sur cinquante entretiens semi-dirigés réalisés auprès de partenaires clés. Les huit municipalités, un conseil innu, 13 partenaires provenant des secteurs institutionnels et communautaires, 18 employeurs et 10 nouveaux(elles) arrivants(es) ont été rencontrés(es) de février à mai 2025. Les observations et constats rapportés par ces partenaires sont ce qui constitue l'essentiel de l'état de la situation en Minganie concernant l'attraction, l'intégration et l'établissement durable de nouveaux(elles) arrivants(es).

Une recherche documentaire a également été réalisée. Toutefois, peu de données quantitatives récentes et précises sont disponibles à ce sujet en Minganie. D'une part, les données les plus récentes sur les soldes migratoires internationaux datent de l'année 2023-2024 et proviennent de l'ISQⁱⁱ.

Malheureusement, les données de la Minganie sont regroupées avec celles du Golfe-du-Saint-Laurent, ce qui remet en cause leur précision. D'autre part, Statistiques Canadaⁱⁱⁱ propose des données précises divisées par municipalité. Cependant, celles-ci datent du recensement de 2021. Les entretiens avec les partenaires ont rapidement démontré qu'on ne peut plus se baser sur les données de 2021 en raison d'importantes vagues de migration dans les quatre dernières années.

RÉSUMÉ

- ✓ **3 mois de recherche**
- ✓ **50 entretiens**
- ✓ **Tous les secteurs de la Minganie**

Partenaires interrogés :

- **9 municipalités/conseil innu**
- **13 partenaires institutionnels/communautaires**
- **18 employeurs**
- **10 nouveaux(elles) arrivants(es)**

LES DYNAMIQUES MIGRATOIRES VERS LA MINGANIE

Afin de mieux comprendre la réalité des personnes qui choisissent de s'établir en Minganie, on peut organiser les migrations entrantes en sept profils migratoires : deux profils de migration interrégionale (provenant d'ailleurs au Québec) et cinq profils d'immigration internationale. Avant de les expliquer, mentionnons qu'il y a certains pièges à éviter quant à l'utilisation des profils-types comme méthode d'analyse. En effet, les catégories proposées ne couvrent pas la réalité de toutes les personnes nouvellement arrivées en Minganie. Certaines peuvent aussi partager un parcours migratoire similaire, mais avoir un vécu et une situation socioéconomique complètement différents. Il ne faut pas tomber dans la généralisation et tenter de placer les nouveaux(elles) arrivants(es) dans des cases figées. Les profils-types permettent plutôt de s'imaginer les différents parcours migratoires vécus et de comprendre pour quelles raisons la Minganie devient une terre d'accueil.

SEPT PROFILS-TYPES

1. La migration interrégionale active :

Une bonne proportion des nouveaux(elles) arrivants(es) québécois(es) arrive en Minganie en ayant une offre d'emploi. Ceux-ci s'installent à proximité des employeurs qui recrutent plus largement à l'extérieur de la région. La migration interrégionale active est donc observée en plus grande proportion à Havre-Saint-Pierre, à proximité des communautés innues, à l'Île d'Anticosti et à Longue-Pointe-de-Mingan.

2. La migration interrégionale retraitée :

Certains nouveaux(elles) arrivants(es) québécois(es) découvrent d'abord la Minganie en tant que touristes. Après être tombés en amour avec la région, ils viennent y passer une retraite paisible. Plusieurs restent dans la région uniquement l'été. La migration interrégionale retraitée représente une proportion importante des nouveaux(elles) Minganois(es) dans toutes les localités à l'exception de

Havre-Saint-Pierre et des communautés innues.

3. La migration économique classique :

Comme partout au Québec, certaines personnes immigrantes décident de déplacer leur vie et leur carrière ici après avoir fait eux-mêmes des démarches d'immigration depuis leur pays d'origine. En Minganie, la migration économique classique se fait au compte-goutte depuis plusieurs décennies. Une grande proportion des personnes issues de la migration économique classique qui s'installe en Minganie vient de France, mais également de toute l'Europe et l'Afrique francophones, des États-Unis, de Chine et d'Amérique latine, entre autres.

4. La migration à la chaîne :

Certaines personnes issues de l'immigration internationale, une fois bien installées en Minganie, font la promotion de la région dans leur pays d'origine, aident des proches avec les procédures d'immigration et les mettent en contact avec des employeurs

minganois. Cela multiplie les opportunités d'immigration venant de certaines régions spécifiques. Les « pionniers » de ces régions (premières personnes à s'être installées en Minganie) font partie du groupe de la migration économique classique. Lors de l'importante pénurie de main-d'œuvre qui a suivi la pandémie de covid-19, une grande vague de personnes immigrantes a pu suivre ces pionniers grâce à leur aide et aux opportunités d'emploi qui leur ont été partagées. La migration à la chaîne en Minganie est principalement en provenance de Tunisie, du Mexique et de Cuba.

5. Les agences de placement :

Lors de la pénurie de main-d'œuvre qui a suivi la pandémie, plusieurs employeurs ont dû faire appel à des agences de placement de la main-d'œuvre immigrante pour maintenir leurs services. Cela a contribué à la vague de personnes immigrantes reçues dans les quatre dernières années. Plusieurs personnes immigrantes arrivées en Minganie via ces agences

viennent d'Afrique subsaharienne francophone, par exemple de la République démocratique du Congo.

6. L'initiative citoyenne :

Une famille ukrainienne a été accueillie à Rivière-au-Tonnerre grâce aux démarches d'un comité citoyen après le début du conflit dans ce pays. Bien que cette dynamique migratoire ne soit pas importante en termes de nombre de personnes immigrantes, l'initiative vaut la peine d'être mentionnée pour deux raisons. Premièrement, en plus de faciliter le projet migratoire de la famille, les démarches d'accueil du comité citoyen ont contribué à la vitalité de leur village. Deuxièmement, en bénéficiant de l'accompagnement du groupe de citoyens, la famille a su s'intégrer rapidement et positivement dans sa communauté d'accueil.

7. Les travailleurs(ses) étrangers(ères) temporaires :

Une bonne proportion des personnes immigrantes en Minganie, et surtout à Longue-Pointe-de-Mingan, sont ici uniquement durant l'été et travaillent

dans des secteurs d'emploi saisonniers comme les pêches. Ce mouvement migratoire n'est pas particulièrement récent et est similaire à ce qui se fait dans de nombreuses régions du Québec pour les emplois dans des secteurs de production et de transformation alimentaire. Les permis émis à ces travailleurs, qui viennent du Mexique et du Guatemala, ne leur permettent pas de travailler dans la région le reste de l'année.

En organisant les nouveaux(elles) Minganois(es) sous sept profil-types, on réalise pourquoi le nombre de personnes immigrantes a augmenté dans la région dans les quatre dernières années. En effet, la pénurie de main-d'œuvre qui a suivi la pandémie a fait émerger deux nouveaux courants migratoires : la migration à la chaîne et via les agences de placement. C'est aussi dans cette période que l'initiative citoyenne de Rivière-au-Tonnerre a eu lieu. Force est de constater que la Minganie est une région beaucoup plus multiculturelle aujourd'hui qu'il y a cinq ans, et on peut s'attendre à ce qu'elle continue de l'être de plus en plus.

BESOINS DÉMOGRAPHIQUES ET DE MAIN-D'ŒUVRE

Sachant que le nombre de nouveaux(elles) Minganois(es) a augmenté dans les dernières années, on peut questionner le besoin de poursuivre les efforts en matière d'attraction, d'intégration et d'établissement durable de nouveaux(elles) arrivants(es). Pour étudier ce besoin, trois groupes ont été questionnés : les municipalités, les employeurs et la population.

Municipalités :

La proportion de nouveaux(elles) arrivants(es) varie d'une municipalité à l'autre. Toutefois, on observe une augmentation de cette proportion dans plus de la moitié des municipalités et une diminution dans aucune municipalité.

Les municipalités sont conscientes du vieillissement de leur population et du fait que la Côte-Nord soit la seule région administrative du Québec en baisse démographique^{iv}. Les municipalités qui ont des orientations en matière de démographie aimeraient voir leur

population active augmenter, attirer de jeunes familles et diminuer la proportion de résidents(es) saisonniers(ères).

Employeurs :

Certains employeurs observent que la pénurie de main-d'œuvre est moins pire aujourd'hui qu'elle était juste après la pandémie. Toutefois, la majorité des employeurs interrogés peinent toujours à pourvoir des postes vacants. L'immigration est essentielle à la survie de plusieurs entreprises, notamment dans le service à la clientèle, l'hôtellerie et la restauration. Des employeurs ont dû faire appel à des agences de placement pour maintenir leurs services. En plus des coûts faramineux de ces services, des inquiétudes ont été soulevées par rapport à l'éthique de ces agences. Des entreprises craignent aussi que le resserrement des normes d'immigration^v, annoncé par l'IRCC en janvier 2025, les oblige à diminuer leurs heures d'ouverture ou même à fermer. L'attraction, l'intégration et l'établissement durable de nouveaux(elles) arrivants(es) sont donc

parmi les priorités de la communauté d'affaires minganoise.

Population :

Lors de la consultation publique sur l'accueil de nouveaux(elles) arrivants(es), tenue en juin 2025, 83% des répondants ont dit qualifier l'impact des nouveaux(elles) arrivants(es) dans leur localité de très positif ou positif, alors que 5% l'ont qualifié de négatif ou très négatif. De plus, 60% des répondants ont affirmé qu'il serait bénéfique que leur localité accueille plus ou beaucoup plus de nouveaux(elles) arrivants(es), alors que 11% ont affirmé qu'il serait bénéfique que leur localité en accueille moins ou beaucoup moins. 29% ont répondu « le même nombre ».

En conclusion, les municipalités, les employeurs et la vaste majorité de la population s'accordent sur l'importance de poursuivre les efforts en matière d'attraction, d'intégration et d'établissement durable des nouveaux(elles) arrivants(es) dans la région.

ENJEUX D'ATTRACTION

Dans ce plan d'action, on entend par « attraction » les actions qui sont entreprises pour motiver ou faciliter la migration d'une personne vers la Minganie. La période d'attraction d'un(e) nouvel(le) arrivant(e) potentiel(le) s'étend de la première fois où la personne entend parler de la Minganie, jusqu'à son déménagement dans la région ou l'abandon de son projet migratoire.

Ce qui attire de nouveaux(elles) arrivants(es) en Minganie :

Principaux facteurs :

- La nature (beauté des paysages, plein air, accès au territoire)
- La qualité de vie (tranquillité, sécurité)
- La carrière (conditions de travail et expériences intéressantes)

Autres facteurs :

- Aimer la région lors d'une première visite en tant que touriste

- L'aspect communautaire et d'entraide des petits milieux
- La richesse culturelle (contes et légendes, musique et poésie, culture innue)

Certains immigrants(es) internationaux(ales) sont intéressés par le Québec, peu importe la région. Pour ceux-ci, les principaux facteurs d'attraction sont :

- La possibilité d'obtenir un permis de travail et un emploi
- Le fait de connaître des gens venant du même pays s'étant déjà établis dans la région

Ce qui rend la Minganie moins attractive pour les nouveaux(elles) arrivants(es) :

Principaux facteurs :

- Le manque de services
- L'éloignement
- Le manque de logements adéquats

Autres facteurs :

- Le transport (coûts et options)
- Le manque de diversité d'emploi

- Le manque d'offre culturelle et de divertissement

Principaux défis pour les acteurs locaux voulant attirer de nouveaux(elles) arrivants(es) :

- Faire connaître la région, notamment dans les grands centres
- La lourdeur des procédures d'immigration pour le recrutement international

ENJEUX D'INTÉGRATION

Dans ce plan d'action, on entend par « intégration » la période d'adaptation vécue par le/la nouvel(le) arrivant(e) au cours des premiers mois suivant son arrivée en Minganie. La période d'intégration n'a pas de fin précise et sa durée varie d'une personne à l'autre.

Niveau d'intégration des nouveaux(elles) arrivants(es) :

- Très variable, dépend beaucoup du profil de la personne
- L'intégration en milieu de travail est généralement plus difficile pour les personnes immigrantes
- Les nouveaux(elles) arrivants(es) en général, mais surtout les personnes immigrantes de même langue ou origine, ont tendance à se tenir ensemble. Il y a peu d'échanges interculturels en Minganie.

Facteurs qui contribuent à l'intégration :

- Les activités sociales et de réseautage, qu'elles soient

organisées par un employeur, un club social, un organisme ou qu'elles soient informelles

- La participation sociale (implications bénévoles, inscription à des cours, rejoindre une ligue sportive, etc.)
- Le fait d'arriver en Minganie avec sa famille ou de rencontrer un(e) partenaire ici

Facteurs humains qui nuisent à l'intégration :

- Les cercles sociaux locaux tissés serrés et difficiles à intégrer
- Les chocs culturels
- Le commérage (ou l'absence d'anonymat)
- Les comportements racistes et xénophobes

Facteurs logistiques qui nuisent à l'intégration :

- Le fait d'arriver à l'automne ou l'hiver (journées plus courtes, moins d'activités organisées, climat plus difficile)
- L'accès à l'information (peu d'information en ligne, beaucoup de bouche à oreille)

- La barrière de la langue (incluant les différences d'accent)
- Le transport

Aide à l'intégration et adaptation des services :

Pour favoriser l'intégration, les partenaires interrogés croient qu'il faudrait : une ressource dédiée à accompagner directement les nouveaux(elles) arrivants(es) lors de besoins ; plus de lieux de rencontre ; plus d'opportunités de réseautage.

Au niveau de la prestation de services, les plus grandes organisations (santé, éducation) ont généralement accès aux ressources nécessaires pour adapter les services et répondre aux besoins spécifiques des clientèles immigrantes. La plupart des petites organisations (principalement le milieu communautaire) ont moins de ressources, mais sont intéressées à obtenir des outils et de la formation pour améliorer l'adaptation des services.

ENJEUX D'ÉTABLISSEMENT DURABLE

Dans ce plan d'action, on entend par « établissement durable » le fait qu'un(e) nouvel(le) arrivant(e) s'établisse à long terme. L'établissement durable est atteint lorsque la personne nouvellement arrivée ne se considère pas seulement de passage dans la région, mais a plutôt fait de la Minganie l'aboutissement de son projet migratoire. Il ne s'agit pas nécessairement de passer tout le reste de sa vie en Minganie, mais de s'y enraciner pour y faire au moins une partie de sa vie, faire partie de la communauté pour plusieurs années.

De manière générale, le roulement de nouveaux(elles) arrivants(es) est assez élevé en Minganie : on observe plus de départs que d'installation à long terme.

Ce qui contribue à l'établissement durable des nouveaux(elles) arrivants(es) en Minganie :

Principaux facteurs :

- La qualité de vie (tranquillité, sécurité)
- La nature (beauté des paysages, plein air, accès au territoire)

Autres facteurs :

- Le fait de rencontrer un(e) partenaire ici
- L'épanouissement dans la vie professionnelle
- Les incitatifs tels que les primes d'éloignement et les avantages fiscaux

Ce qui nuit à l'établissement durable des nouveaux(elles) arrivants(es) en Minganie :

Principaux facteurs :

- L'éloignement et les difficultés liées aux déplacements
- Le manque de services (de santé, de proximité)
- Le manque d'offre culturelle et de divertissement

- Le manque d'offre dans les programmes d'éducation, d'art et de sport
- Le manque de logement adéquat

Autres facteurs :

- Certaines limites dans les perspectives professionnelles (contrats temporaires ou saisonniers, manque de diversité de domaines d'emploi, limites dans les possibilités d'avancement professionnel)
- L'isolement et l'incapacité à former un réseau

Pour les personnes issues de l'immigration internationale, un facteur important qui nuit à l'établissement durable est l'incapacité à faire venir le reste de la famille restée au pays en raison des restrictions en immigration.

Plan d'action

Le plan d'action proposé se décline en deux axes d'interventions, contenant des objectifs généraux et spécifiques. Les objectifs spécifiques se divisent en actions précises dans les tableaux des pages suivantes. Le budget total prévu pour la réalisation de toutes ces actions est de 344 743 \$ sur trois ans. Ce budget inclut les salaire et avantages sociaux d'une demi-ressource, les dépenses liées aux activités déployées (honoraires professionnels, location de locaux, achat de matériel, frais de communication, déplacements, autres) et les frais d'administration. Dans le cadre du PAC, la MRC obtient une aide financière de 258 557 \$ du MIFI, soit 75% des investissements nécessaires à la réalisation du plan d'action.

Axe d'intervention 1 : Une communauté sensible et accueillante

Objectif général 1 : La population minganoise est sensibilisée à la diversité ethnoculturelle et à son rôle actif dans l'accueil de personnes immigrantes

Objectif spécifique 1.1 : Donner à toute la population des occasions de faire des rencontres interculturelles

Objectif spécifique 1.2 : Lutter contre le racisme et la xénophobie auprès de la population minganoise et valoriser l'apport des personnes immigrantes dans la communauté

Axe d'intervention 2 : Des partenaires formés et outillés

Objectif général 2 : Les acteurs de la collectivité les plus en contact avec les personnes immigrantes sont outillés pour contribuer à leur attraction, leur intégration et leur établissement durable

Objectif spécifique 2.1 : Former et outiller les principaux partenaires étant en contact avec les personnes immigrantes afin que ceux-ci facilitent l'intégration des personnes immigrantes en Minganie

Objectif spécifique 2.2 : Favoriser le réseautage entre différents acteurs de la collectivité impliqués dans l'attraction, l'intégration et l'établissement durable des personnes immigrantes et la mise en contact avec des acteurs régionaux et provinciaux

Axe d'intervention 1 : Une communauté sensible et accueillante

Objectif général 1 : La population minganoise est sensibilisée à la diversité ethnoculturelle et à son rôle actif dans l'accueil de personnes immigrantes

Objectif spécifique 1.1 : Donner à toute la population des occasions de faire des rencontres interculturelles

Action	Échéanciers	Résultats attendus
1.1.1 : Organiser une journée d'activités interculturelles mettant en valeur la culture et le vécu de différents groupes présents en Minganie (musique, danse, contes, dégustation de plats traditionnels, jeux).	Formation d'un comité organisateur : février 2026. Organisation et tenue de la journée : une fois par année	Les Minganois(es) de toute origine ont l'opportunité d'avoir des échanges interculturels positifs avec leurs concitoyens(nes) d'autres origines. La perception de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle s'améliore au sein de la population minganoise.
1.1.2 : Intégrer un volet interculturel à des événements déjà existants, bien établis et populaires en Minganie. Y inclure une animation interculturelle.	En continu et selon les échéanciers des événements à venir	Plusieurs événements déjà bien établis en Minganie intègrent un volet interculturel à leurs activités, devenant des nouvelles occasions d'échanges dans la diversité. Cela donne à toute la population plus d'opportunités de faire des rencontres interculturelles positives avec les Minganois(es) de toute origine.
1.1.3 : En collaboration avec les municipalités, organiser des événements de bienvenue pour les personnes immigrantes dans chaque secteur de la MRC,	Formation de comités d'accueil locaux : février à mai 2026. Fêtes de bienvenue : maximum 1/année par secteur (Ouest, Est, Havre-Saint-Pierre, Anticosti)	Des citoyens(nes) se mobilisent pour mieux accueillir les personnes immigrantes dans leur localité. Les communautés d'accueil sont outillées et bénéficient d'occasion pour se réseauter et échanger dans le but de mieux accueillir les personnes immigrantes.

permettant d'atteindre tout le territoire de la Minganie.		
---	--	--

Axe d'intervention 1 : Une communauté sensible et accueillante

Objectif général 1 : La population minganoise est sensibilisée à la diversité ethnoculturelle et à son rôle actif dans l'accueil de personnes immigrantes

Objectif spécifique 1.2 : Lutter contre le racisme et la xénophobie auprès de la population minganoise et valoriser l'apport des personnes immigrantes dans la communauté

Action	Échéanciers	Résultats attendus
1.2.1 : Mettre en œuvre une campagne de sensibilisation à la diversité ethnoculturelle et de lutte contre le racisme et la xénophobie, incluant des témoignages radio de personnes immigrantes établies en Minganie et des visuels avec les messages de la campagne diffusés sur les réseaux sociaux, dans les journaux locaux et sous forme d'affiches physiques.	Création d'un comité de travail : décembre 2026. Première diffusion de la campagne : printemps 2027. Rediffusion d'une version mise à jour au besoin : printemps 2028.	La perception de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle de la population locale s'améliore. Les personnes locales prennent conscience de l'apport positif des personnes immigrantes en Minganie. Les relations entre Québécois(es) de toute origine sont plus harmonieuses.
1.2.2 : Réaliser un événement et diffuser à la radio et via des publications sponsorisées sur les réseaux sociaux, des messages soulignant l'apport des personnes	Première édition : novembre 2026 ; deuxième édition novembre 2027 ; troisième édition : novembre 2028.	La diversité ethnoculturelle est valorisée auprès de la population minganoise et des partenaires. La reconnaissance et la mise en valeur des bons coups et des démonstrations d'enthousiasmes par les partenaires

immigrantes et les réussites interculturelles de la Minganie lors de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles (SQRI).		en matière d'encouragement à l'interculturalité dans leur milieu.
---	--	--

Axe d'intervention 2 : Des partenaires formés et outillés

Objectif général 2 : Les acteurs de la collectivité les plus en contact avec les personnes immigrantes sont outillés pour contribuer à leur attraction, leur intégration et leur établissement durable

Objectif spécifique 2.1 : Former et outiller les principaux partenaires étant en contact avec les personnes immigrantes afin que ceux-ci facilitent l'intégration des personnes immigrantes en Minganie

Action	Échéanciers	Résultats attendus
2.1.1 : Offrir aux partenaires deux jours de formations sur l'approche interculturelle	Cibler les formations et mobiliser les participants : Février à avril 2026. Formations : Mai 2026.	Les acteurs de la collectivité sont formés sur l'approche interculturelle et facilitent l'intégration des personnes immigrantes.
Objectif spécifique 2.2 : Favoriser le réseautage entre différents acteurs de la collectivité impliqués dans l'attraction, l'intégration et l'établissement durable des personnes immigrantes et la mise en contact avec des acteurs régionaux et provinciaux		
2.2.1 : Promouvoir la Minganie en tenant un kiosque au Salon de l'immigration.	Au moment du Salon de l'immigration et de l'intégration au Québec (SIIQ)	La Minganie est mise en valeur et les personnes immigrantes connaissent mieux la région et ses opportunités. Un réseautage facilité et renforcé entre la MRC, les acteurs locaux et les organismes régionaux et provinciaux impliqués dans la régionalisation de l'immigration.
2.2.2 : Réaliser un séjour exploratoire pour les personnes immigrantes intéressées à s'installer en région	Création d'un comité organisateur : décembre 2026. Réalisation du séjour : fin mai ou début juin 2027	Des personnes immigrantes trouvent un emploi et s'installent en Minganie. La Minganie est mieux connue dans les grands centres grâce au rayonnement du séjour exploratoire.

Actions complémentaires

Au cours des rencontres de concertation avec les partenaires, plusieurs idées d'actions qui ne cadrent pas directement dans les normes du PAC sont ressorties. Certaines de ces actions ont été identifiées comme étant prioritaires pour la région. Elles sont donc présentées ici afin de partager aux partenaires et à la population le souhait de la MRC de collaborer pour la mise en œuvre éventuelle de ces actions.

- Mettre sur pied un système volontaire de parrainage entre nouveaux(elles) arrivants(es) et personnes locales basé sur les intérêts de chacun
- Développer un service d'accompagnement individuel des nouveaux(elles) arrivants(es), assumé par une ressource basée en Minganie
- Créer des fiches d'accueil des nouveaux(elles) arrivants(es) avec toute l'information utile durant la période d'installation et d'intégration

Conclusion

Mot de la fin

S'inscrivant dans les objectifs du Programme d'appui aux collectivités (PAC) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), les actions proposées dans ce plan visent à transformer la collectivité afin de faire de la Minganie une terre d'accueil pour les personnes immigrantes ou issues de la diversité ethnoculturelle. Nous vous invitons à rester à l'affut sur les différents canaux de communication de la MRC afin d'être informés et de pouvoir participer activement aux activités qui seront déployées dans les trois prochaines années pour remplir ces objectifs.

Contact

Pour plus d'information sur la démarche de la MRC de Minganie en matière d'attraction, d'intégration et d'établissement durable des nouveaux(elles) Minganois(es), contactez-nous :

Chargé de projet en immigration

immigration@mrc.minganie.org

Téléphone : (418) 538-2732 poste 1205

Télécopieur : (418) 538-3711

1303, rue de la Digue

Havre-Saint-Pierre, Québec, G0G 1P0

Site Web : mrcminganie.com

Remerciements

La MRC tient à remercier les nombreux partenaires et citoyens(nes) qui ont contribué à l'élaboration de ce plan d'action.

Nous remercions également nos partenaires financiers, soit le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, et la Fondation Lucie et André Chagnon.

Avec la participation financière de :

Québec 

 Fondation Lucie
et André Chagnon

ⁱ <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/publications/fr/aide-financiere-organismes/appui-collectivites/Descriptif.pdf>

ⁱⁱ

<https://statistique.quebec.ca/fr/document/migrations-internationales-et-interprovinciales-division-de-recensement-quebec/tableau/migrations-internationales-et-interprovinciales-divisions-de-recensement-du-quebec-classees-par->

[regions-administratives#tri_ra=00&tri_tertr=00&tri_annee=42129](#)

ⁱⁱⁱ <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/fogs-spg/search-recherche.cfm?topic=9&lang=F&geocode=24>

^{iv}

<https://statistique.quebec.ca/fr/document/fiches-demographiques-les-regions->

[administratives-du-quebec/publication/demographie-comparaison-regions-quebec](#)

^v <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/avis/changements-apportes-permis-travail-ouverts-membres-famille-residents-temporaires.html>

